



MAURITANIE

Systeme de suivi des populations mobiles (DTM)

Enquête sur la migration à Chami

25 décembre 2021 au 08 janvier 2022



Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Lot 551 E-Nord Tevragh Zeina

Nouakchott

Mauritania (RIM)

Téléphone : +222 45 24 40 81

Adresse électronique : DTMMauritania@iom.int

Site internet : www.displacement.iom.int/mauritania | <https://dtm.iom.int/mauritania>

Le bureau principal de la mission se trouve à Nouakchott, avec des sous-bureaux à Nouadhibou, Sélibabi et Bassikounou.

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations, Mauritanie [Février 2022], Enquête sur la migration à Chami".



Ce projet est financé par l'Union européenne

Table des matières

INTRODUCTION	5
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	6
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	9
I. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	9
II. PARCOURS MIGRATOIRE ET RAISONS DE LA MIGRATION.....	11
III. INTENTIONS DE MOUVEMENTS FUTURS.....	14
IV. MOYENS DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE.....	15
V. ACCÈS AUX SERVICES DE SANTE	18
VI. ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE	18
VII. INDICATEURS D'EXPLOITATION ET TRAITE DES PERSONNES DANS LES SITES D'ORPAILLAGE	19
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22

INTRODUCTION

La Moughataa de Chami, située entre Nouakchott et Nouadhibou a été créée en 2013 à la suite d'une révision du découpage administratif qui avait pour objectif d'anticiper le développement de l'urbanisation dans cette zone. Cette moughataa, longtemps très peu habitée, a commencé à accueillir beaucoup de personnes notamment des orpailleurs et autres personnes œuvrant dans le secteur de l'orpaillage. En effet, avec les gisements à proximité de la moughataa de Chami, les sociétés d'exploitation se sont installées dans la ville de Chami qui s'est très vite peuplée à cause des possibles opportunités économiques découlant de l'implantation de ces sociétés. De ce fait en plus des jeunes mauritaniens, des migrants venus de plusieurs pays notamment en Afrique s'y sont installés à la recherche de meilleures opportunités économiques.

Or, peu d'informations sont disponibles sur les dynamiques migratoires et profils des migrants à Chami, les raisons de leurs migrations, leurs futures intentions, leurs conditions de vies et besoins afin de connaître la dynamique migratoire.

Ainsi, pour mieux connaître les caractéristiques sociodémographiques des migrants à Chami et combler les manquements en termes d'informations sur ces populations migrantes afin de mieux planifier et orienter les programmes visant à apporter un soutien aux migrants dans les zones d'orpaillages, une enquête auprès d'un échantillon de 500 individus a été organisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique (ANSADE), avec l'appui financier de de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) du 25 décembre 2021 au 08 janvier 2022 dans la moughataa de Chami à Dakhlett Nouadhibou.

Objectif de l'enquête

L'objectif global de cette enquête est **de répondre aux besoins en données pour planifier, suivre et évaluer les programmes sur la migration en Mauritanie**. Ses objectifs plus spécifiques sont :

- Cartographier la présence de migrants présents dans la moughataa de Chami ;
- Dégager le profil des migrants dans la moughataa de Chami ;
- Déterminer les parcours migratoires des migrants à Chami et leurs intentions futures.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Définitions

Migration : La définition du concept de la migration utilisé par l'OIM retenue dans le cadre de cette enquête est la suivante : un « migrant » est une personne qui, quittant son lieu de résidence habituelle, franchit ou a franchi une frontière internationale ou se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, quels que soient :

- 1) Le statut juridique de la personne ;
- 2) Le caractère du déplacement (volontaire ou involontaire) ;
- 3) Les causes du déplacement ; où
- 4) La durée du séjour.

Cependant, les personnes titulaires d'une carte de réfugié ont été exclues de l'analyse de ce rapport. La migration interne n'a pas été prise en compte dans cette enquête.

Sites de concentration : Sites abritant le plus de migrants.

Moughataa : Deuxième division administrative du pays.

Système de Suivi des Populations Mobiles : le Système de Suivi des Populations Mobiles (Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais) est un système qui permet de faire le suivi des mouvements de populations. Il est mis en œuvre dans le but de recueillir, d'analyser et de disséminer des informations visant à mieux comprendre les mouvements et les besoins des migrants, personnes déplacées et autres populations mobiles, et de guider les réponses gouvernementales et humanitaires au profit de ces populations.

Population cible et champs de l'enquête

La population cible de cette enquête est constituée des personnes étrangères originaires des pays africains (subsahariens et nord-africains) âgés de 18 ans ou plus et vivant dans des sites sélectionnés après la mission d'exploration effectuée à Chami qui a permis d'identifier les principaux sites de concentration de migrants.

L'enquête s'est déroulée dans la Moughataa de Chami à Dakhlett Nouadhibou.

Domaine de l'étude

Le domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle est recherchée des estimations séparées. Pour cette enquête deux strates ont été identifiées au niveau du tirage de l'échantillon à Chami. Il s'agit, de la ville de Chami et des sites de concentration des migrants au niveau de la zone

d'orpaillage. Ces sites de concentration ont été identifiées lors de la visite d'investigation de la zone de l'étude par la mission conjointe entre l'ANSADE et l'OIM.

Tirage de l'échantillon

Le plan d'échantillonnage retenu pour cette enquête a été réalisé sur la base d'un sondage aléatoire à deux degrés selon le plan de tirage décrit ci-après :

Au premier degré : Un tirage raisonné a été effectué pour choisir des sites de concentration des migrants.

Au deuxième degré : Un nombre fixe d'individus a été tiré au sein de chaque site sélectionné au premier degré. A cet effet, un dénombrement a été organisé pour établir une liste complète de l'ensemble des migrants résidants au sein des sites choisis. L'objectif de cette démarche est d'obtenir une liste nominative des migrants à partir de laquelle, un échantillon de migrants à enquêter sera tiré.

NB : Il faut signaler que la méthode d'échantillonnage utilisé pour cette enquête ne permet pas d'estimer statistiquement le nombre de migrants. Cependant, un dénombrement exhaustif des migrants au sein des sites retenus lors de la mission d'investigation, a été réalisé par les chefs d'équipes.

Taille de l'échantillon

Au total, la taille de l'échantillon estimée est de 500 individus à Chami. Une allocation proportionnelle de l'échantillon a été effectuée pour identifier le nombre des individus à enquêter au niveau des 13 sites de concentrations de migrants identifiés à Chami.

Méthodologie

Afin bien mener cette activité de collecte de données pour répondre aux objectifs, la méthodologie suivante a été suivie :

1) Préparation de la collecte de données

Une première phase a été menée à Chami afin de recueillir certaines informations permettant de préparer l'enquête. En effet, il s'agissait de :

- Rencontrer les associations des migrants ou les informateurs clés
- Collecter des informations sur les zones à fortes présence de migrants et les sites d'orpaillage à Chami (via des informateurs clés) ;
- Collecter des informations sur les besoins logistiques pour la mise en œuvre des enquêtes ;
- Avoir un aperçu sur les conditions de travail des migrants orpailleurs ;
- Recueillir le maximum d'informations permettant d'affiner la méthodologie et décider sur l'échantillon à utiliser.

A l'issue de cette première phase, il a été retenu 13 zones à Chami (Sites d'orpaillage et autres zones à Chami) ont été retenues. La population migrante totale estimée dans ces zones retenues est de **2820** personnes. Sur cette base, un échantillon de **500** personnes migrantes a été retenu afin de conduire les enquêtes individuelles.

2) Préparation des outils de collecte de données

Une fois la préparation de la collecte terminée, les données recueillies ont été analysées et ont permis d'affiner la méthodologie pour la collecte de données. Un questionnaire individuel, initialement préparé a alors été réadaptée afin de collecter des informations sur les profils des migrants à Chami, les raisons de leurs migrations, leurs futures intentions, leurs conditions de vies. Ce questionnaire a été affiné sur la base des informations collectées lors de la première phase qui consistait à la cartographie. Une fois terminée, le questionnaire a été déployé dans l'outil Census and Survey Processing System CSPRO afin de réduire les potentiels erreurs lors de la collecte de données.

3) Déploiement sur le terrain et formation des enquêteurs

Une mission composée de OIM et ANSADE a été déployée sur le terrain afin de former les futurs enquêteurs, lancer puis superviser la collecte de données.

Deux équipes de quatre personnes ont été constituées pour devenir les enquêteurs. Ces personnes ont été formées aux objectifs du projet et à l'utilisation des outils de collecte.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

I. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Pour mieux comprendre le phénomène migratoire à Chami et une meilleure connaissance des profils et caractéristiques des migrants présents à Chami, il est nécessaire de dresser les profils des populations migrantes. De ce fait, des données ont été collectées lors de l'enquête à Chami afin de fournir des informations nécessaires à la compréhension de ces phénomènes.

La section qui suit présente les profils démographiques et socio-économiques des populations migrantes présentes dans les sites d'orpaillage de la ville.

1. Profil démographique des migrants

La grande majorité (81%) des migrants interviewés dans les zones couvertes sont des hommes. Seul un migrant sur cinq est de sexe féminin (19%). En plus, la population migrante est composée majoritairement de jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 34 ans (81%), y compris, près de la moitié (43%) ayant moins de 25 ans. Cependant, l'écart entre les hommes et les femmes passe de 2 points de pourcentage parmi les migrants âgés de 40 ans et plus à 31 points de pourcentage parmi les migrants les plus jeunes (âgés de 18-24 ans). Cette tendance pourrait s'expliquer par les dures conditions de travail pour les migrants à Chami qui dans la plupart travaille dans le secteur minier qui est connu comme un secteur où travaille majoritairement les jeunes hommes.

Graphique 1 : Sexe des migrants

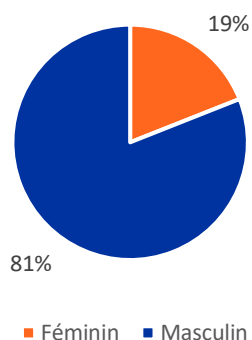
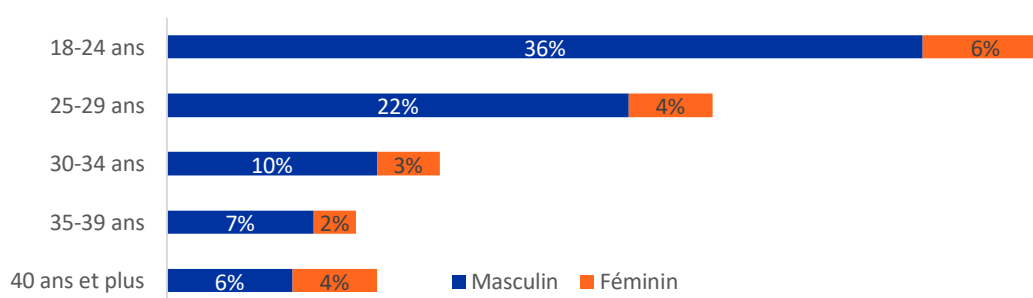


Tableau 1 : Répartition de la population enquêtée par groupe d'âge

Groupe d'âge	Effectif	Pourcentage
Entre 18 et 34 ans	402	81%
35 ans et plus	98	19%
Total	500	100%

Graphique 2 : Âge et sexe des migrants

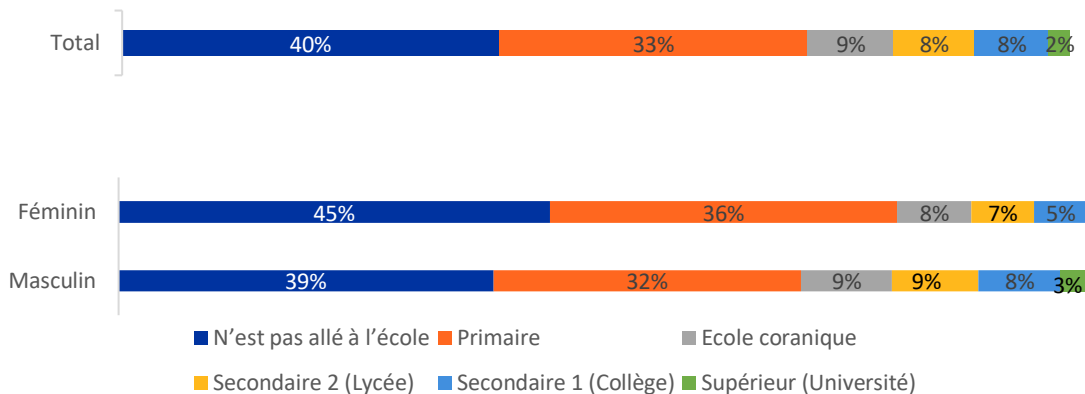


2. Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction correspond à la dernière année d'étude accomplie ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par une personne dans un système d'enseignement.

L'analyse du niveau d'instruction des migrants, désagrégée par sexe montre que pour les hommes comme pour les femmes migrantes, la plupart des migrants qui vivent actuellement dans la zone de Chami ne sont pas allés à l'école (40%) ou se sont limités à un niveau d'instruction primaire (33%). Cependant, il a été constaté qu'un peu plus de deux femmes sur cinq ne sont jamais allées à l'école (45%). En revanche, il a été constaté que 36 pour cent des femmes interrogées ont un niveau d'instruction primaire contre 32 pour cent chez les hommes. Il est également intéressant de noter qu'une part non-négligeable a tout de même terminé le lycée (8%) avec 2 pour cent d'entre eux qui sont même allés à un niveau supérieur (université).

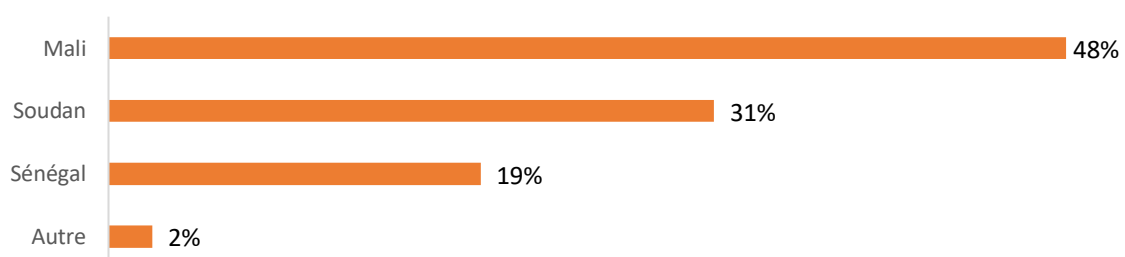
Graphique 3 : Niveau d'instruction des migrants, désagrégé par sexe



3. Nationalité

La répartition des migrants par nationalité fait état d'une prédominance d'individus originaires du Mali et du Soudan. En effet, près de la moitié de ces individus ont la nationalité malienne (48%). Les Soudanais, deuxième communauté migrante à Chami, représentent 31 pour cent de cette population. La forte présence de la communauté de soudanais s'explique par l'installation de beaucoup de sociétés soudanaises à Chami travaillant dans la transformation de l'or, le Soudan étant connu comme l'un des gros exploitants de mine d'or du continent africain. De très loin, les Sénégalais sont la troisième communauté migrante à Chami (19%).

Graphique 4 : pourcentage des migrants selon la nationalité d'origine



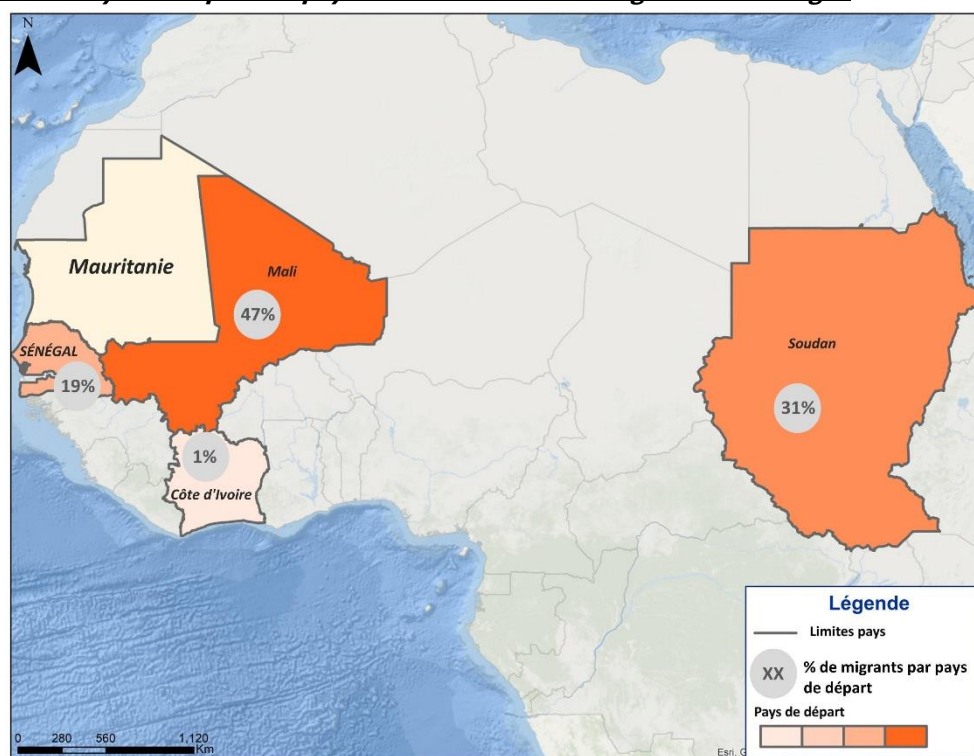
II. PARCOURS MIGRATOIRE ET RAISONS DE LA MIGRATION

Les populations migrantes au cours de leurs migrations, passent par plusieurs étapes avant d'arriver à leurs destinations finales. Elles peuvent également être amenées à prendre plusieurs moyens de transport dépendant de leurs moyens, leurs situations légales, les raisons de la migration et les points de passage empruntés.

1. Pays de départ des migrants

Les principaux pays de départ des migrants étaient le Mali (47%), le Soudan (31%) et le Sénégal (19%). D'autres pays de départ ont également été rapportés par les migrants et concernaient la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, le Maroc, la Guinée, le Nigéria, le Burkina-Faso et la Guinée-Bissau.

Graphique 5 : Pays de départ et pays de nationalité des migrants interrogés

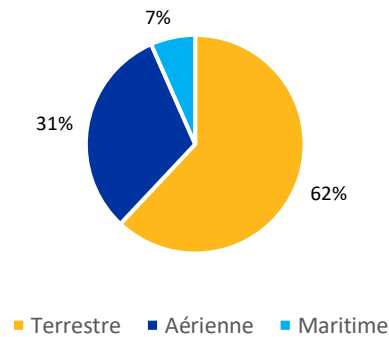


2. Mode de transport utilisé pour venir en Mauritanie

Près de deux migrants sur trois interrogés au cours de cette enquête sont entrés en Mauritanie par voie terrestre (62%). En revanche, 31 pour cent ont utilisé la voie aérienne et seulement 7 pour cent ont emprunté la voie maritime. La majorité de migrants sont composés de maliens et sénégalais, pays frontaliers de la Mauritanie, pour qui il est plus facile et rapide, moins coûteux et moins risqué pour les individus qui n'ont pas de documents réguliers d'utiliser la voie terrestre. A l'inverse, la quasi-totalité des Soudanais a utilisé la voie aérienne pour rentrer en Mauritanie car le Soudan étant éloigné

de la Mauritanie et pour la majorité d'entre eux, ce sont les sociétés soudanaises d'exploitations de l'or qui leurs achètent leurs billets pour les faire venir travailler à Chami.

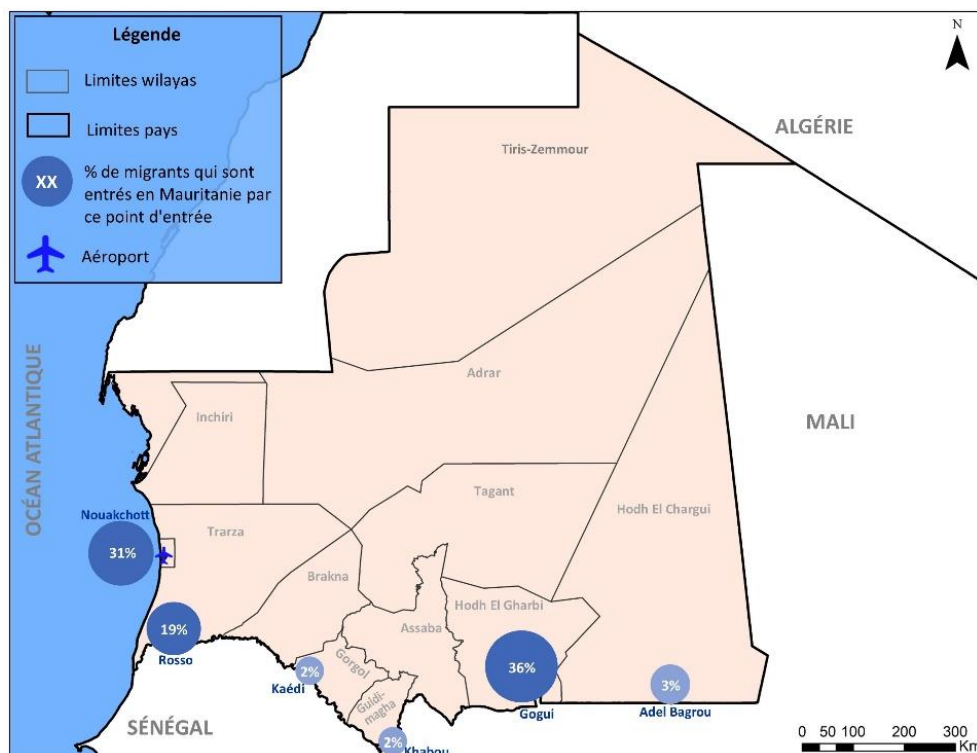
Graphique 6 : Transport utilisé pour venir en Mauritanie



3. Points d'entrée

Le point d'entrée Gogui Zemal (situé à la frontière avec le Mali), dans la Wilaya de El Hadh El Gharbi au sud-est du pays, constitue avec l'aéroport de Nouakchott les principaux points d'entrée vers la Mauritanie pour les migrants interrogés dans la zone de Chami. En effet, un peu plus de deux migrants sur trois (67%) sont venus en Mauritanie par l'une de ces deux points (36% entrés par Gogui Zemal et 31% par l'aéroport de Nouakchott). Par ailleurs, 19 pour cent des migrants interrogés sont entrés en Mauritanie par le point de passage de Rosso (bac) situé dans la Wilaya de Trarza, au sud-ouest du pays. Ces trois principaux points d'entrée constituent les points utilisés par les migrants des trois principales nationalités des migrants à Chami.

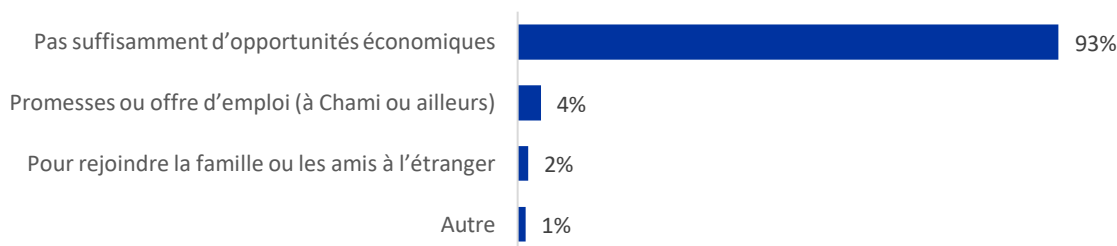
Graphique 7 : Points d'entrée utilisés par les migrants interrogés pour entrer en Mauritanie



4. Motif de migration

Le manque d'opportunités économiques dans leurs pays de résidence constitue la principale raison de la migration vers la zone de Chami (93% des migrants interrogés dans cette zone). En effet, la zone de Chami étant connue comme une zone avec beaucoup de sites aurifères, beaucoup de migrants, attirés par les possibles richesses découlant de l'orpaillage, quittent leurs pays d'origine à la recherche de meilleures perspectives socioéconomiques (opportunités d'emploi chez les sociétés d'exploitation de l'or notamment pour les soudanais, et une recherche d'un meilleur revenu dans le secteur de l'orpaillage surtout pour les Maliens, Sénégalais et Guinéens). Quatre pour cent des personnes interrogées ont en outre évoqué la promesse ou une offre d'emploi comme étant la raison de leur migration vers la Mauritanie, tandis qu'une petite minorité (2%) est venue en Mauritanie pour rejoindre leurs familles. En effet, certains migrants sont recrutés directement depuis leurs pays d'origine comme c'est le cas de beaucoup de soudanais qui sont recrutés depuis le Soudan à cause de leurs expériences dans le domaine d'exploitation de l'or.

Graphique 8 : Motifs de la migration

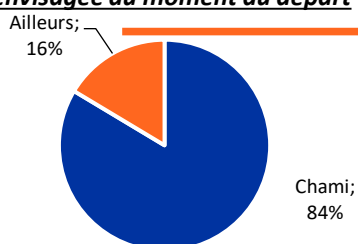


5. Destination finale

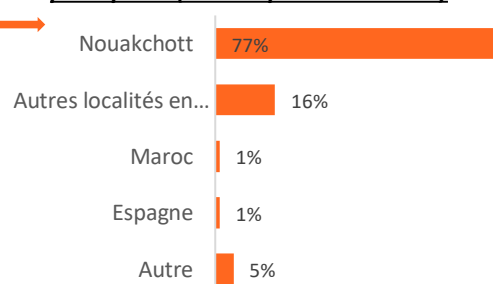
La majorité des migrants avaient l'intention de venir travailler à Chami dans les mines aurifères, au moment du départ depuis leurs pays d'origine. La zone de Chami était la destination finale pour plus de cinq migrants sur six (84%) alors que 16 pour cent des personnes interrogées avaient envisagé de s'installer dans un lieu autre que Chami au moment de leur départ.

Parmi les migrants qui avaient une destination différente de Chami, une très grande majorité de migrants (93%) avaient l'intention de venir en Mauritanie dont 77 pour cent qui avaient l'intention d'aller à Nouakchott, et 16 pour cent qui souhaitaient se rendre dans une autre localité de Mauritanie. A noter que seul un très faible nombre de migrants (2%) avaient l'intention de se rendre dans un pays nord-africain ou européen (Maroc et Espagne) au moment du départ.

Graphique 9 : Destination finale envisagée au moment du départ



Graphique 10 : Destinations finales principales (autres que Nouakchott)

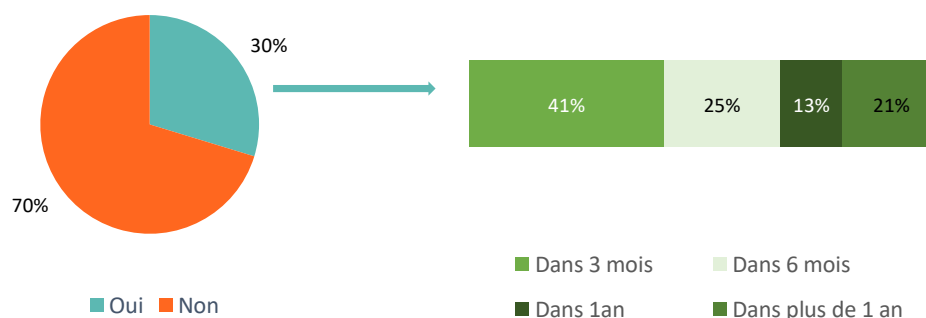


III. INTENTIONS DE MOUVEMENTS FUTURS

Les intentions de mouvements des populations migrantes sont souvent caractérisées par leur souhait de quitter leur lieu de résidence actuelles et la période du nouveau déplacement envisagé.

Les résultats montrent que 70 pour cent des migrants ont déclaré leur désir de rester dans la zone de Chami dans les six mois suivant l'enquête. En effet, comme la plupart de ces migrants travaillent dans l'orpaillage, ces personnes restent souvent dans leur lieu de travail jusqu'à l'épuisement des ressources ou la découverte de nouveaux sites dans une autre zone. Cependant, 30 pour cent d'entre eux ont exprimé leur intention de quitter la zone.

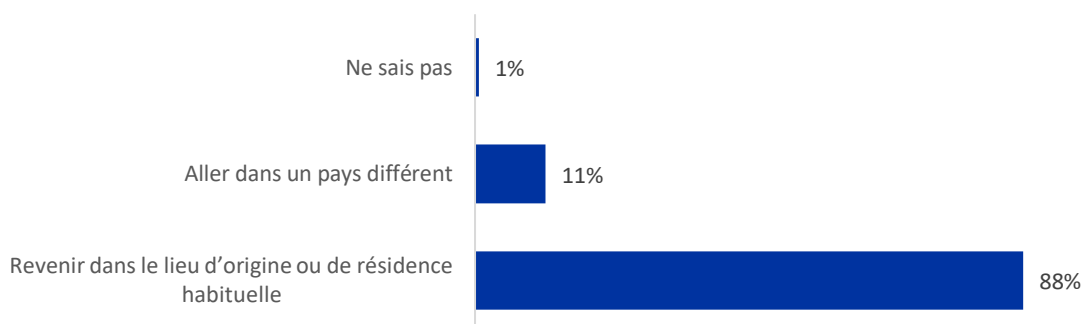
Graphiques 11-12 : « comptez-vous quitter ou rester à Chami dans les 6 mois à venir ? » et date de départ envisagé des migrants souhaitant quitter la zone de Chami



Parmi les migrants qui comptaient quitter la zone de Chami, 41 pour cent souhaitaient quitter dans les trois mois suivant l'enquête ; ceux qui ont déclaré leur désir de quitter la zone dans les six mois qui suivent cette enquête représentent 25 pour cent, alors que 33 pour cent ont l'intention de quitter la zone dans un an ou plus. Ce dynamisme du phénomène migratoire est encouragé par la découverte de nouvelles opportunités dans la sous-région (nouveaux sites aurifères, travail dans les champs lors de la saison des pluies) et prouvent une mobilité transfrontalière et régionale importante.

Selon les résultats de l'enquête, 88 pour cent de migrants interrogés veulent retourner dans leur lieu d'origine ou de résidence habituelle et 11 pour cent préfèrent aller dans un pays différent.

Graphique 13 : Pourcentage de migrants ayant l'intention de partir dans un autre endroit



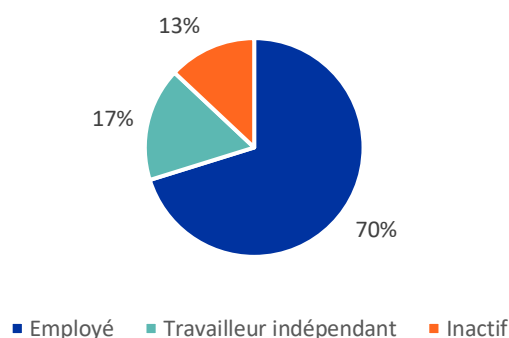
IV. MOYENS DE SUBSISTANCE ET QUALITÉ DE VIE

Les moyens de subsistance peuvent regrouper l'ensemble des ressources disponibles pour les populations ou activités pratiquées par les populations afin de subvenir à leurs besoins vitaux. Dans ce contexte, elles regroupent l'ensemble des activités effectuées par les migrants afin de subvenir à leurs besoins vitaux. Les points ci-dessous traitent des moyens de subsistance des populations migrantes à Chami.

1. Activités économiques des migrants

Une large majorité des migrants interrogés exercent une activité économique (87% employé ou travailleur indépendant). Parmi ceux-ci, 70 pour cent ont un emploi salarié et 17 pour cent exercent une activité économique indépendante (restauration, services à la personne, etc.). En revanche, 13 pour cent des migrants n'exercent aucune activité.

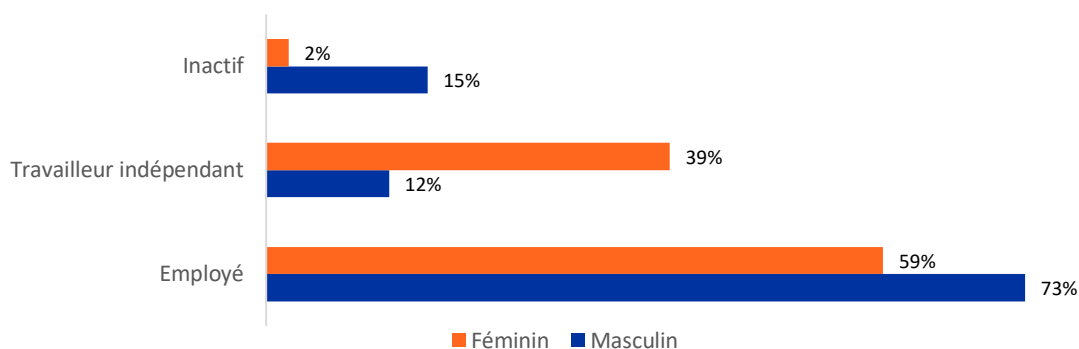
Graphique 14 : Situation d'emploi des migrants, désagrégé par sexe



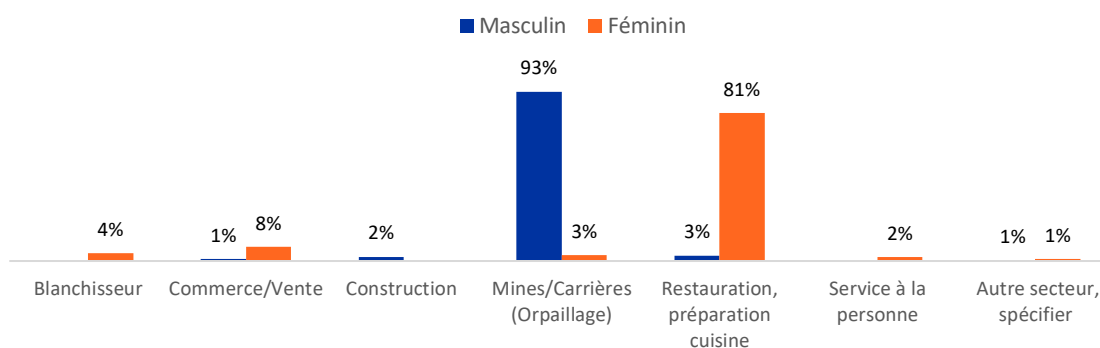
Les résultats de l'enquête montrent des différences notables entre hommes et femmes. Ainsi, tandis que seule une faible part d'hommes migrants (12%) sont des travailleurs indépendants, chez les femmes, 39 pour cent sont des travailleurs indépendants. Ceci peut s'expliquer par le fait que les femmes migrantes exercent des emplois indépendants dans des secteurs tels que dans la restauration, blanchisserie et la vente sur les marchés, tandis qu'à Chami en particulier, la majorité des hommes travaillent dans les mines d'or et donc en tant qu'employés des sociétés extractives ou dans l'orpaillage traditionnel, ce qui explique que près des trois-quarts (73%) des hommes ont un emploi salarié contre 59 pour cent des femmes.

En outre, il a été noté une grande différence entre les hommes et les femmes quand il s'agit de l'inactivité. En effet, seules 2 pour cent des femmes sont sans emploi, contre 15 pour cent des hommes.

Graphique 15 : Situation professionnelle des migrants, désagrégé par sexe

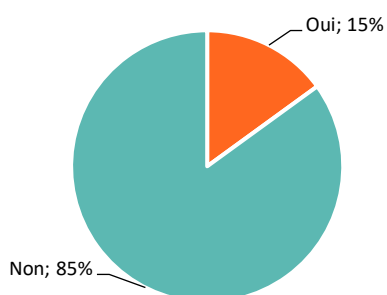


Graphique 16 : Secteur d'emploi des migrants



Un peu plus de huit personnes sur dix (81%) ont un revenu mensuel (19% un revenu journalier). Le revenu moyen mensuel dans le secteur du commerce/ vente est le plus élevé (environ 15 000 MRU) même si elle est moins pratiquée comme secteur d'emploi, suivi de celui dans le secteur de l'orpaillage (environ 7000 MRU) puis de celui l'artisanat/art (4000 MRU) et la restauration (environ 3300 MRU). Cependant, 15 pour cent des migrants ont exercé des activités en Mauritanie sans recevoir les paiements envisagés. Cela souligne la vulnérabilité et le risque d'exploitation vécu par les migrants dans leurs lieux de travail.

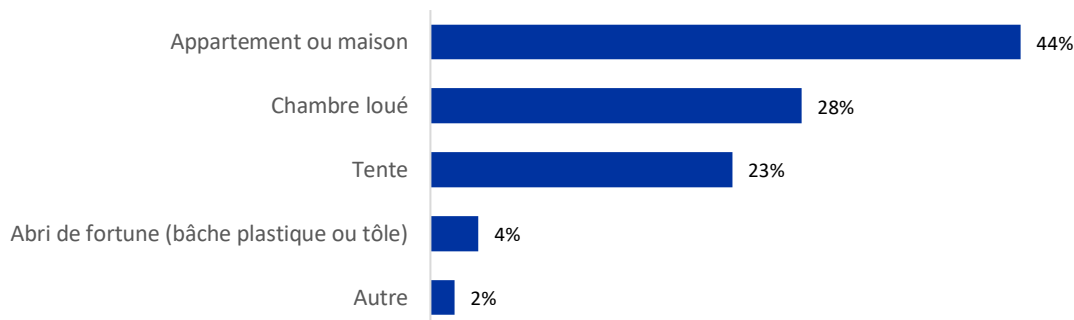
Graphique 17 : « Avez-vous travaillé ou exercé des activités en Mauritanie sans recevoir le paiement envisagé ? »



2. Logements et conditions de vie

Les résultats relatifs au type de logement indiquent que les migrants interrogés habitaient dans trois principaux types de logement. En effet, 44 pour cent d'entre eux logeaient dans un appartement ou maison, 28 pour cent résidaient dans une chambre louée (ces migrants sont pour la plupart, ceux qui habitent dans la ville de Chami) et 23 pour cent d'entre eux vivaient sous une tente (ces sont les migrants qui vivent dans les sites d'orpaillage). Cependant, 4 pour cent d'entre eux déclarent qu'ils habitent dans un abri de fortune (bâche plastique ou tôle).

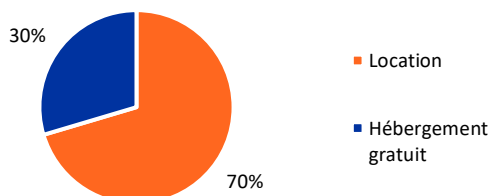
Graphique 18 : Pourcentage de migrants par type de logement



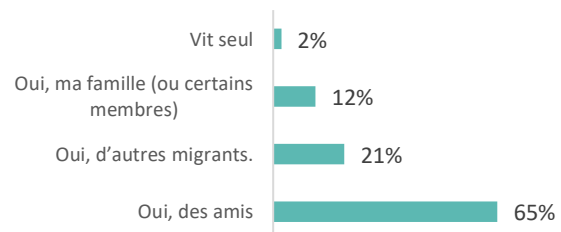
3. Situation de logement

Dans la zone de Chami, sept migrants interrogés sur dix (70%) vivaient dans un logement en location, tandis que 30 pour cent bénéficiaient d'un hébergement gratuit par l'employeur, la famille, les amis ou autres personnes. La majorité (65%) des migrants vivaient avec leurs amis, 21 pour cent avec des autres migrants et 12 pour cent avec leurs familles.

Graphique 19 : Situation des logements des migrants



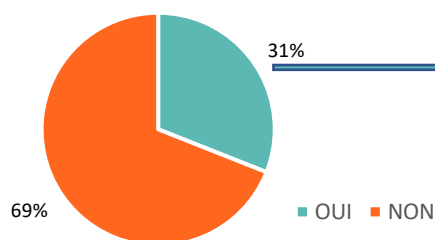
Graphique 20 : Pourcentage de migrants vivant avec d'autres personnes



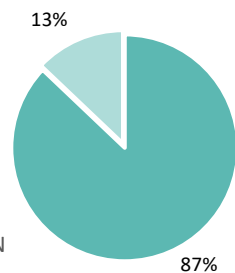
V. ACCÈS AUX SERVICES DE SANTE

L'accès aux services de santé par les migrants a également été visé par cette enquête. L'analyse des résultats révèle que près d'un migrant sur trois (31%) ont eu recours à des soins médicaux depuis leurs arrivées en Mauritanie (à travers un hôpital, une pharmacie ou un médecin) alors 69 pour cent n'ont pas eu besoin de soins médicaux.

Graphique 23 : « Avez-vous eu recours à des soins médicaux depuis votre arrivée à Chami ? »



Graphique 24 : « Si oui, les soins reçus étaient-ils adéquats ? »



Cependant, même si la grande majorité des migrants interrogés ayant bénéficié de services de santé depuis leur arrivée (87%) ont déclaré avoir reçu des soins adéquats, 13 pour cent ont affirmé que les soins n'étaient pas suffisants. Ceci montre que l'accès au service de santé doit être renforcé à Chami pour un accès suffisant pour toutes les personnes vivant à Chami aux structures de santé.

VI. ORGANISATION ET RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE

Les populations migrantes, au cours de leur parcours et séjour, doivent cohabiter avec les communautés hôtes. Cette cohabitation doit se dérouler alors dans les bonnes conditions.

L'organisation de ces populations migrantes en organisations ou associations leur permet d'avoir un cadre d'expression mais également constitue un moyen de véhiculer les informations à ces populations migrantes.

1. Relations entre migrants et les communautés hôtes

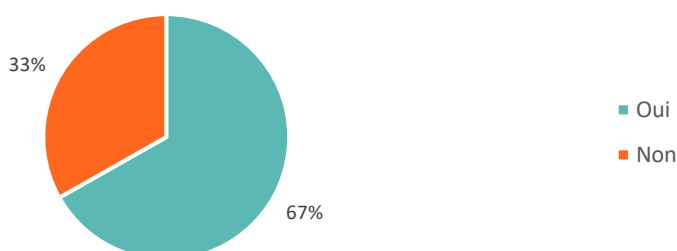
D'après les résultats de l'enquête, les relations entre la communauté hôte et les populations migrantes à Chami semblent être relativement bonnes. En effet, plus de la moitié des migrants (54%) ont jugé très bonnes leurs relations avec la communauté hôte ; deux migrants sur cinq (40%) estimaient que leurs relations étaient bonnes. En revanche, 5 pour cent des migrants interrogés déclarent avoir des relations moyennes avec la communauté hôte, tandis que 1 pour cent ont déclaré avoir de mauvaises relations avec la communauté hôte.

Graphique 25 : Relations entre migrants et communautés hôtes



En ce qui concerne les structures et organisations regroupant les migrants, il ressort de l'analyse que les deux-tiers des personnes interrogées (67%) n'avaient pas connaissance de l'existence de comités ou d'organisations (la plupart des associations de communautés de migrants) qui les représentaient ; ceux qui connaissent l'existence de tels organismes représentaient 33 pour cent.

Graphique 26 : « Avez-vous connaissance de l'existence d'un comité ou une organisation représentant les migrants à Chami ? »



VII. INDICATEURS D'EXPLOITATION ET TRAITE DES PERSONNES DANS LES SITES D'ORPAILLAGE

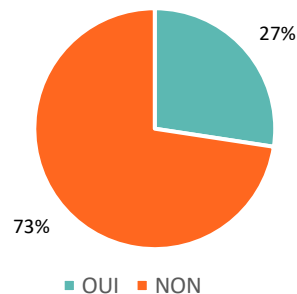
Les migrants, au cours de leur parcours migratoire, rencontrent souvent des difficultés à cause de la méconnaissance des règles du pays d'accueil, la manque de documentation régulière ou le besoin de travailler dans des postes mal rémunérés pour couvrir à leurs besoins. Souvent dans des conditions précaires, leurs projets migratoires les exposent dès fois à des risques à chaque étape du processus migratoire.

1. Paiement d'argent pour arriver sur lieu de travail

L'analyse des données de l'enquête montre que près d'un tiers de migrants interrogés (27%) ont payé des services intermédiaires à une personne pour arriver dans la zone d'orpillage de Chami. Ce qui

signifie qu'il pourrait y exister un réseau opérationnel d'importations des migrants dans cette zone et ce réseau peut contribuer à l'exploitation de ces migrants.

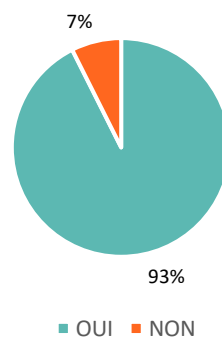
Graphique 27 : « Avez-vous payé des services intermédiaires pour arriver sur ce site ? »



2. Liberté de mouvements

L'analyse des réponses aux questions relatives à la liberté de mouvements des migrants à Chami montre que 93 pour cent des migrants interrogés ont déclaré avoir la liberté et la capacité de quitter la zone de Chami à tout moment. Cependant, 7 pour cent ont indiqué ne pas avoir la liberté de partir à tout moment à cause de la non détention de papiers d'identification (Carte d'identité, de séjour expiré, pas de passeports etc.) ou dans le cas où ils l'ont, ces papiers ne sont pas valide.

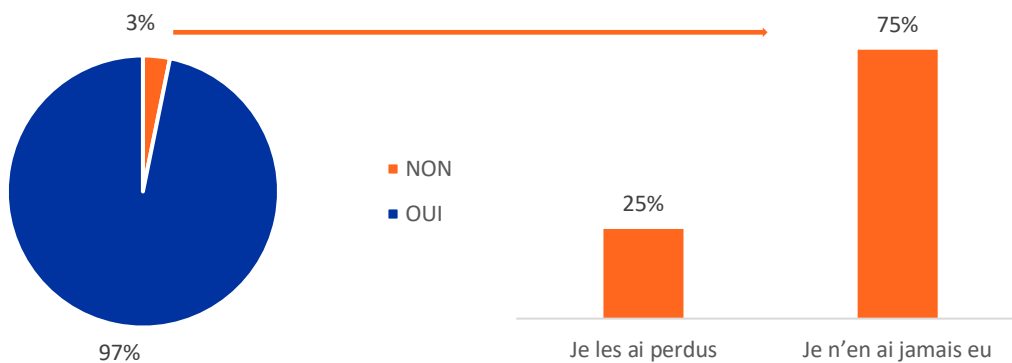
Graphique 28 : « Pouvez-vous quitter la zone à tout moment, de manière libre et de votre plein gré ? »



3. Possession de documents d'identité

Il est ressorti des analyses que la grande majorité des migrants enquêtées possède des documents d'identité (97%). Cependant un nombre non négligeable (3%) de migrants n'en possèdent pas. Parmi ceux qui n'en n'ont pas, 75 pour cent n'ont jamais eu de documents d'identités et 25 pour cent, les ont perdus.

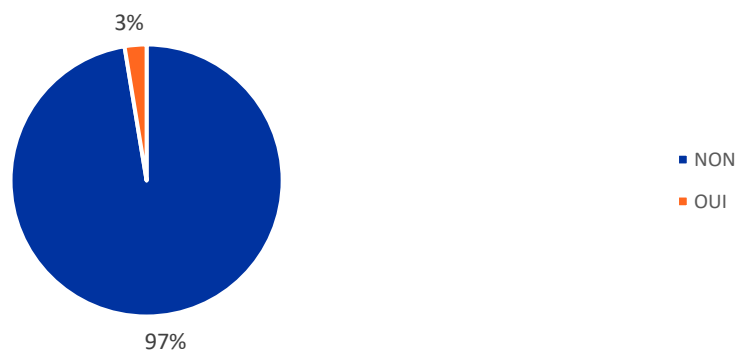
Graphique 29-30 : « Possédez-vous actuellement des documents d'identité ? », « Si non, pourquoi vous n'en avez pas ? »



4. Recrutement pour venir travailler à Chami par mensonge et tromperie

Même si la quasi-totalité des migrants ne se sentent pas sous le contrôle d'autres personnes ou bien ne se sentent pas trahi en venant ici, il existe également 3 pour cent des migrants qui se sentent être sous l'influence de quelqu'un. Ces personnes travaillent pour la grande majorité dans le secteur des mines/carrières (Orpaillage) et dans la restauration.

Graphique 31 : « Etes-vous déjà senti sous le contrôle ou trompé par d'autres personnes ? »



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La collecte de données récentes et fiables sur la migration en Mauritanie est essentielle afin de répondre au besoin de fournir des informations nécessaires à développer des programmes et politiques solides sur la migration. C'est dans ce cadre que cette étude a été réalisée, conjointement par l'ANSADE et l'OIM, auprès des migrants dans la zone de Chami. L'étude a permis d'interroger 500 migrants vivant actuellement dans la ville de Chami et dans les principaux sites de concentration des migrants au niveau de la zone d'orpaillage.

L'étude a montré que les migrants à Chami sont pour la plupart des jeunes de la tranche d'âge 18-35 ans (80%) et sont de sexe masculin (81%). Les migrants installés dans la zone travaillent principalement dans le secteur d'orpaillage (respectivement 93% des hommes 3% de femmes) et la restauration (respectivement 81% des femmes et 3% des hommes). Ces migrants sont principalement de nationalités maliennes (48%), soudanaises (31%) et sénégalaises (18%) et ont quitté leur pays de nationalité à cause de l'insuffisance d'opportunités économiques. Le point d'entrée de Gogui Zema, situé dans la Wilaya de El Hadh El Gharbi au sud-est du pays et l'aéroport de Nouakchott, constituent les principaux points d'entrée de ces migrants en Mauritanie. Il a été noté la possible existence de réseaux d'importations de migrants à Chami notamment pour travailler dans les zones d'orpaillage avec certaines personnes qui ont dû payer pour arriver dans leurs lieux de travail à Chami. Certains migrants ont relaté le fait qu'ils ont été victime d'exploitation en travaillant dans certaines activités sans pour autant recevoir le paiement qui leur était dû. Tout ceci montre la vulnérabilité des migrants dans cette zone.

Dans l'ensemble, il a été trouvé une bonne entente entre migrants et communauté hôte même si d'après les informations récoltées, certaines personnes de la communauté hôte juge que les migrants sont la source de plusieurs problèmes dans leur localité, notamment la drogue et la prostitution.

Afin de mieux informer les migrants sur leurs droits mais également de capturer des informations sur les vulnérabilités auxquels font face les migrants à Chami, nous recommandons :

- De faire des campagnes de sensibilisation sur les droits des migrants eux-mêmes, les communautés hôtes et les autorités des pays d'accueil ;
- De renforcer les stratégies de lutttes contre l'exploitation et la traite des migrants en mettant un accent particulier sur les zones aurifères ;
- De renforcer les services de santé à Chami pour assurer un accès suffisant aux services de santé notamment pour les migrants ;
- De collecter plus d'informations permettant de mieux comprendre les dangers auxquels sont confrontés les migrants, spécialement sur des thématiques comme les enfants dans le secteur des mines.